



Document mis à jour le 10/04/24

OBJECTIFS

Le Titre Paysan-herboriste est une formation visant à professionnaliser les nouveaux producteurs de plantes médicinales spécialisés en herboristerie.

La formation vous permet de maîtriser les techniques de culture et cueillette des plantes, les différents types de transformation, la réglementation pour mieux vendre et la gestion de votre entreprise.

DEBOUCHÉS

Métiers :

- Paysan herboriste à son compte

Poursuite d'études :

- Non concerné

Condition d'environnement du métier :

- Travail physique en extérieur
- Travail en laboratoire de transformation

ORGANISATION

Formation diplômante de 1624 heures en 1 an d'avril 204 à mars 2025 :

29 semaines en présentiel au CFPPA de Montmorot

18 semaines en entreprise

Individualisation du parcours en fonction des acquis

Récupération du vécu

Diplôme également accessible en apprentissage et VAE

Bilan intermédiaire de formation

Evaluation par bloc de compétences. Si validation partielle, possibilité de valider les blocs manquants pendant 5 ans.

Le système d'évaluations est basé sur les situations professionnelles significatives et évaluées à l'oral

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

Validation du diplôme si obtention des 5 blocs de compétences

ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS

- Biologie végétale
- Botanique
- Agronomie
- Culture des plantes médicinales en Agriculture Biologique
- Gestion de la ressource naturelle et techniques de cueillette des plantes sauvages
- Chimie et pharmacognosie, usages traditionnels des plantes
- Séchage et herboristerie
- Distillation, formes galéniques, cosmétiques
- Commercialisation en vente directe et circuits courts, comptabilité et gestion, ergonomie....

CONDITIONS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

Public concerné :

- Demandeur d'emploi
- Salaré en CDI ou CDD
- Particulier

Pré-requis :

- Justifier la possession d'un diplôme de niveau 4 et 3 mois d'expérience agricole

Le recrutement se fait à partir de la fiche de candidature complétée par un CV ; le positionnement se fait lors de l'entretien de recrutement

Délai d'accès à la formation : entrées et sorties permanentes.

Formation accessible à tous publics en situation de handicap

CONTACTS

Référente de formation

Pauline Garrigou - cfppa.montmorot@educagri.fr

Référente handicap

Corinne Raquin - cfppa.montmorot@educagri.fr

Indicateurs

Stagiaires

Réussite

Abandon

Satisfaction

Insertion

(Taux global formations)

Non disponibles



BLOCS DE COMPETENCES DU TITRE - CAPACITÉS VISÉES

- Bloc 1 - Cueillir des plantes aromatiques et médicinales sauvages**
- Bloc 2 - Cultiver des plantes aromatiques et médicinales**
- Bloc 3 – Transformer des plantes aromatiques et médicinales**
- Bloc 4 - Commercialiser en circuits courts des plantes aromatiques et médicinales**
- Bloc 5 – Concevoir et piloter son activité de paysan-herboriste**

Le référentiel du diplôme est disponible sur le site de France compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37980/>

La formation est organisée pour favoriser l'installation des nouveaux·elles paysan·nes herboristes ; le titre de Paysan-herboriste est reconnu par l'Etat et appartient à la Fédération des Paysan·nes Herboristes (FPH). En 2023, la FPH a fait reconnaître sa profession à travers l'enregistrement d'un titre au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

La pédagogie mise en œuvre s'appuie sur une dynamique de coopération et sur de l'accompagnement individuel de la part des membres de l'équipe pédagogique.

La formation est adaptée aux porteurs de projet qui partagent l'éthique de la Fédération des Paysan·nes Herboristes. Nous faisons appel à de nombreux professionnels pour intervenir dans le cadre de la formation et vous permettre de monter en compétence tout en favorisant votre intégration au sein de la filière professionnelle.

FINANCEMENT – RÉMUNERATION - TARIFS

Financement :

- Conseil régionaux- Demande individuelle
- France Travail
- Compte Personnel de Formation
- OPCO
- Autofinancement

Rémunération :

- Conseil régional
- France Travail
- OPCO

Tarifs :

- Les tarifs sont disponibles sur <https://montmorot.educagri.fr>

ATOUTS DE LA FORMATION

- Plateau technique : exploitations agricoles de paysans herboristes
- Intervention de professionnels
- Laboratoire
- Ateliers pratiques
- Suivi individuel
- Accompagnement personnalisé
- CDI à disposition

